



***Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 105 avril 2008**

---

**Sommaire**

---

**\*Editorial\***

A quand la mise en place effective du FDSUT ?

**\*Actualités\***

Microsoft offre cinquante ordinateurs au lycée John F. Kennedy

L'UVA forme 35 jeunes aux technologies Wifi, Wimax et CPL

Lancement de la phase 2 du projet de passage à grande échelle des CMC

Interrogations sur la gestion du FDSUT

Lancement de la plateforme commerciale électronique des chambres consulaires

Séminaire de réflexion sur le cadre juridique des radios communautaires

**\*Politique\***

Adoption de quatre projets de décrets d'applications relatifs aux transactions électroniques

**Infrastructures et services**

La Sonatel augmente la capacité de la bande passante Internet fournie à Gamtel

Signature de conventions pour la mise en place du système de paiement électronique Corus

Mise en place d'un réseau de boutiques Orange

Recharge de crédit téléphonique à partir de l'étranger

**\*Projets\***

Projet de câble sous-marin en fibre optique reliant le Portugal à l'Afrique du Sud

Prochaine mise en place d'un permis de conduire et d'une carte grise numériques

L'Etat envisage de doter 126 lycées d'une salle informatique

**\*Rendez-vous\***

Telecom Africa 2008 (Le Caire, 12-15 mai 2008)

Première édition du festival AfroPixel à Dakar / Kër Thiossane (Dakar, 1<sup>er</sup>-18 mai 2008)

---

## Editorial

---

### A quand la mise en place effective du FDSUT ?

Institué par l'article 9 de la loi n°2001-15 du 27 décembre 2001 portant Code des télécommunications, le Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) fait partie des nombreuses bonnes idées dont l'exécution est reléguée aux calendes grecques. En effet, comment comprendre que dans le pays qui s'est illustré sur la scène internationale à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) pour la création du Fonds de solidarité numérique (FSN), le dispositif clé de cette solidarité numérique à l'échelle nationale soit toujours non opérationnel plus de sept ans après le vote de la loi en portant création ? Cela est d'autant plus surprenant que, bien avant que la problématique de la fracture numérique devienne une préoccupation centrale, dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, les états s'étaient préoccupés d'une de ses dimensions essentielles à savoir l'inégal développement des réseaux de télécommunications et par conséquent l'inégale possibilité d'accès au téléphone entre les zones urbaines et les zones rurales. A l'époque où les opérateurs de télécommunications étaient encore dans leur très grande majorité des sociétés nationales, cette préoccupation était prise en charge, dans le cadre d'une obligation de service public, à travers la mise en œuvre d'une politique de subventions croisées permettant le déploiement du téléphone dans les zones où son exploitation était peu ou pas rentable compte tenu du niveau d'investissement à mettre en œuvre pour y déployer l'infrastructure en regard du faible nombre d'abonnés à desservir. Dans un pays comme le Sénégal, le développement de la téléphonie rurale fut pendant très longtemps négligé au point que plus de 60% des lignes téléphoniques étaient concentrées à Dakar, les 40% restant étant pour l'essentiel situées dans les villes secondaires du pays avec pour conséquence de faire du téléphone un service quasiment inconnu en zone rurale. Lors de la privatisation de la Sonatel, les obligations contenues dans le cahier des charges en la matière furent si peu contraignantes qu'en septembre 2006 seuls 2251 sur les 14200 villages du Sénégal disposaient d'un point d'accès au téléphone. Ce n'est qu'en mai 2007 que le décret d'application organisant le fonctionnement du FDSUT, alimenté par une contribution annuelle fixée à 3% au maximum du chiffre d'affaires hors taxes net des frais d'interconnexion réglés entre exploitants des réseaux de télécommunications ouverts au public versé par les opérateurs, a été adopté mais jusqu'à ce jour il n'est toujours pas fonctionnel faute d'un Comité de direction désigné. Plusieurs milliards de Francs CFA ayant été collectés pour les besoins du service universel et la lutte contre la fracture numérique étant toujours d'actualité malgré les importants progrès réalisés grâce au déploiement du réseau CDMA par la Sonatel qui a permis de couvrir 11166 villages soit 85% des localités du pays, il est grand temps de prendre les dispositions nécessaires pour que le FDSUT puisse jouer le rôle qui lui a été assigné et que les opérateurs et les citoyens puissent contrôler l'utilisation des sommes collectées depuis des années au nom de l'intérêt public. D'une manière plus générale, l'Etat doit prendre conscience qu'à l'ère de la globalisation des problèmes et de la mondialisation de l'économie dans un monde dans lequel l'information circule quasiment à la vitesse de la lumière, les processus mis en œuvre par les autorités publiques doivent connaître un sérieux coup d'accélérateur et cesser d'évoluer à pas de caméléon. Au-delà de la modernisation des équipements de l'administration, il faut donc également sérieusement songer à moderniser sa culture de travail afin qu'elle soit à même de relever les défis du monde actuel faute de quoi nous serons toujours en retard d'une bataille.

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

## Actualités

---

\* Microsoft offre cinquante ordinateurs au lycée John F. Kennedy

Le 23 avril 2008, le lycée John F. Kennedy a reçu un don de cinquante ordinateurs offerts par Microsoft dans le cadre du projet « Partenaires du savoir » qui ambitionne de doter tous les établissements scolaires du Sénégal d'ordinateurs. A cette occasion, un protocole a été signé entre le ministère de l'Education et Microsoft qui prévoit, à long terme, de doter l'ensemble des écoles, collèges et lycées du Sénégal d'ordinateurs. Le Ministre de l'Education, Moustapha Sourang a par ailleurs demandé et obtenu le soutien de Microsoft pour l'installation de panneaux solaires dans les zones rurales afin d'y démocratiser l'accès à l'Internet.

Ministère de l'Education : <http://www.education.gouv.sn/>

\* L'UVA forme 35 jeunes aux technologies Wifi, Wimax et CPL

Dans le cadre du programme de vulgarisation des technologies de pointe initié par l'Université virtuelle africaine (UVA), 35 jeunes ont reçu une formation portant sur le Wifi, le Wimax, le courant porteur en ligne (CPL) et l'énergie solaire. L'objectif de cette formation était de renforcer leurs capacités afin de leur permettre de mettre en place un réseau Wifi ou Wimax, déployer un réseau intranet en utilisant le courant porteur en ligne ou encore de d'installer un panneau solaire pour alimenter un réseau sans fil autonome.

Université virtuelle africaine : <http://www.avu.org/>

\* Lancement de la phase 2 du projet de passage à grande échelle des CMC

Le 10 avril 2008, Habib Sy, Ministre des Infrastructures, des transports terrestres, des télécommunications et des TIC, a présidé la cérémonie de signature de la phase 2 du projet de passage à grande échelle des Centres communautaire multimédias (CMC) au Sénégal rendu possible par la signature d'une convention de financement d'un montant de 500 000 francs suisses soit un peu plus de 200 millions FCFA. Pour mémoire, la première phase, lancée en novembre 2004, a permis l'installation de 24 CMC, combinant radio communautaire, accès à l'informatique et à l'Internet dans diverses régions du Sénégal. A cette occasion, 12 fréquences radio ont été allouées, 13 stations radios et 20 cybercentres installés et 730 personnes formées en production radiophonique, informatique, Internet, multimédia ainsi qu'en gestion administrative, technique et financière.

CMC : [http://www.dakar.unesco.org/ntci/ntic\\_cmc.shtml](http://www.dakar.unesco.org/ntci/ntic_cmc.shtml)

\* Lancement de la plateforme commerciale électronique des chambres consulaires

Le 9 avril 2008, Abdourahim Agne, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la coopération décentralisée et de la micro finance a procédé au lancement de la plateforme commerciale électronique et du système d'information des chambres consulaires. Développée par le Cabinet Sensoft et abritée par le Trade Point Sénégal (TPS), cette plateforme de commerce électronique a été mise en place grâce à un financement du 9<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), dans le cadre du Projet de renforcement et de développement des

capacités commerciales (PRDCC).

CCIAD : <http://www.cciad.sn/>

Trade Point Sénégal : <http://www.tpsnet.org/>

\* Séminaire de réflexion sur le cadre juridique des radios communautaires

A l'initiative de l'Union des radios associatives et communautaire du Sénégal (URAC) en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, un séminaire visant à mettre en place un nouveau cadre juridique a réuni plus d'une trentaine de radios communautaires du 14 au 16 avril 2008. Les acteurs ont mis en avant les limites du cahier des charges régissant actuellement les radios communautaires qui leur interdit notamment de recourir à la publicité pour leur financement contrairement à ce qui se passe dans nombre de pays où elles peuvent tirer entre 12% et 20% de leurs ressources de la publicité.

---

## Politique

---

\* Adoption de quatre projets de décrets d'applications relatifs aux transactions électroniques

Le Conseil des ministres du 24 avril 2008 a examiné et adopté les textes législatifs et réglementaires suivants :

- un projet de décret relatif à la certification électronique pris pour l'application de la loi n°2008-08 du 25 janvier 2008 sur les transactions électroniques ;
- un projet de décret relatif aux communications électroniques pris pour l'application de la loi n°2008-08 du 25 janvier 2008 sur les transactions électroniques ;
- un projet de décret relatif au commerce électronique pris pour l'application de la loi n°2008-08 du 25 janvier 2008 sur les transactions électronique ;
- un projet de décret portant application de la loi n°2008-12 du 25 janvier 2008 sur la protection des données à caractère personnel.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

\* La Sonatel augmente la capacité de la bande passante Internet fournie à Gamtel

Gamtel, l'opérateur historique gambien des télécommunications, a signé, avec la Sonatel, un protocole d'accord visant à accroître la capacité de la bande passante Internet que lui fournit l'entreprise sénégalaise. La Sonatel augmentera ainsi la capacité de la bande passante Internet de 34 Mbps à 68 Mbps d'ici la fin du mois d'avril 2008 et la doublera ensuite par l'installation d'une liaison STM-1 (155Mbps) d'ici la fin de l'année 2008. Le coût de la bande passante a été renégocié et une réduction de 28% a été consentie à Gamtel. L'accord vise aussi à améliorer la connectivité en matière de téléphonie mobile et c'est ainsi qu'il est prévu la mise en place, d'ici trois mois, d'une nouvelle liaison hertzienne reliant Banjul, la capitale gambienne, à la ville sénégalaise de Kaolack ainsi que la pose d'un câble en fibre optique vers Dakar qui devrait également servir de liaison de secours au réseau en fibre optique installé par Gamtel sur la rive sud de la Gambie. Enfin, Gamtel et Sonatel ont décidé de

réduire de 50% les frais d'itinérance entre leurs réseaux de téléphonie mobile Gamcel et Orange.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

Gamtel : <http://www.gamtel.gm/>

\* Signature de conventions pour ma mise en place du système de paiement électronique Corus

Le 17 avril 2008, trois conventions ont été signées dans le cadre de la mise en place du système Corus permettant le de paiement électronique des droits de douane et taxes assimilées dans le cadre d'un partenariat noué entre la Direction de la comptabilité publique et du trésor (DGTCP), la banque marocaine Attijari, la Banque international pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS) et le système Gainde 2000. Supervisé par la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ce système permettra aux opérateurs économiques de s'acquitter des droits de douanes et taxes relatifs à leurs transactions sans avoir à se déplacer.

Douanes : <http://www.douanes.sn/>

Gainde 2000 : <http://www.gainde2000.sn/>

\* Mise en place d'un réseau de boutiques Orange

La Sonatel s'appuie aujourd'hui sur un réseau comportant plus d'une centaine de boutiques Orange couvrant l'ensemble du pays afin de commercialiser ses produits et services du fixe, du mobile et de l'Internet qui étaient auparavant exclusivement disponibles dans ses agences. Exploitées par des privés mais équipées d'un mobilier conçus et mis à leur disposition par la Sonatel, ces boutiques sont facilement identifiables du fait qu'elles partagent la signalétique commerciale d'Orange contribuant ainsi à leur donner une forte identité visuelle.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Recharge de crédit téléphonique à partir de l'étranger

Les deux opérateurs de téléphonie mobile que sont Orange et Tigo offrent l'un comme l'autre la possibilité de créditer le compte d'un de leurs abonnés en prépayé à partir de l'étranger. Pour Orange, il suffit d'aller sur le site de Joxko, de mentionner le numéro à créditer, de choisir entre la somme de 5000 FCFA, 10000 FCFA ou 30000 FCFA puis de payer à l'aide d'une carte de crédit via un système de paiement sécurisé. Pour Tigo, le système s'appelle i-charging et permet via trois moyen de paiement différent que sont les cartes de crédit, la carte Neosurf ou les cartes i-charging de 7.50, 10.00 ou 45.00 € de créditer les comptes d'abonnés de MTN, Tigo et Vodacom au Cameroun, au Congo, en RDC et au Sénégal.

Joxko : <http://www.joxko.com/>

I-Charging : <http://www.i-charging.eu/>

---

## Projets

---

### \* Projet de câble sous-marin en fibre optique reliant le Portugal à l'Afrique du Sud

Selon Balancing Act, la société Infinity Worldwide Telecom Group of Companies (IWTGC) devrait bientôt boucler le financement de la première phase du projet de déploiement d'un câble sous-marin en fibre optique reliant le Portugal à l'Afrique du Sud en longeant la côte ouest africaine. Le coût de la première phase du projet est évalué à 865 millions de dollars US dont 750 millions couvriront les dépenses d'investissement tandis que le reste sera destiné aux coûts de maintenance. Le début des études océanographiques est prévu pour le second trimestre 2008 tandis que le démarrage commercial de la première phase devrait s'effectuer dans le courant du dernier trimestre 2010. D'une longueur de 14000 Km, le câble reliera Lisbonne (Portugal) à Cape Town (Afrique du Sud) avec des points d'accès au Sénégal, au Ghana, au Nigeria, au Cameroun et en Angola. Dans une seconde phase, des points d'accès supplémentaires devraient être construits aux îles Canaries, en Mauritanie, en Gambie, en Guinée-Bissau, en Sierra Léone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Bénin, en Guinée Equatoriale, à Sao Tomé, au Gabon, au Congo, en RDC et en Namibie et des études de faisabilité faites pour la réalisation de liens terrestres vers le Niger, le Mali et le Burkina-Faso.

IWTGC : <http://www.iwtgc.com/>

### \* Prochaine mise en place d'un permis de conduire et d'une carte grise numériques

Le 23 avril 2008, Habib Sy, Ministre des Infrastructures, des transports terrestres, des télécommunications et des TIC a annoncé que gouvernement étudiait, en collaboration avec une société malaisienne, la mise en place un permis de conduire à points et d'une carte grise numériques. La carte nationale d'identité et le passeport ont déjà été numérisés.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

---

## Rendez-vous

---

### \* Telecom Africa 2008 (Le Caire, 12-15 mai 2008)

Organisée par l'Union internationale des Télécommunications (UIT), Telecom Africa 2008 se déroulera du 12 au 15 mai 2008 au Caire (Egypte). Le programme des quatre journées thématiques portera sur les point suivants : l'Afrique aujourd'hui - où en sommes-nous ; Le dynamisme de l'Afrique: les moteurs de la demande et l'innovation ; Le dynamisme de l'Afrique: des partenariats pour l'avenir ; L'Afrique à l'avant-garde. Cet événement rassemblant des représentants des secteurs public et privé ainsi que des organismes de réglementation, de même que des analystes devrait attirer entre 5 000 et 6 000 visiteurs.

UIT : <http://www.itu.int/>

\* Première édition du festival AfroPixel à Dakar / Kër Thioossane (Dakar, 1<sup>er</sup>-18 mai 2008)

AfroPixel/Biennale Dak'art Off, première édition du festival autour des logiciels libres en lien avec les pratiques artistiques et citoyennes en Afrique, se déroulera à Kër Thioossane du 1<sup>er</sup>-18 mai 2008.

Kër Thioossane : [http:// www.ker-thioossane.com/](http://www.ker-thioossane.com/)

---

**Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)**

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>**

---



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, avril 2008.**

---